

Règlement du stage :

Cavaliers de passage :

Coût du/des stage(s) au tarif Non adhérent =
..... €

Cavaliers inscrits pour l'année 2023/2024 :

Coût du/des stage(s) au tarif Adhérent =
..... €

Règlement à la réservation : par chèque à l'ordre des « Ecuries Dada Cool » ou en espèce (règlement sur place)

Envoi à l'adresse suivante : Mme Marguet-Vivier Bérengère – Ecuries Dada Cool, 21 rue du maréchal Moncey, 25870 Palise

Les stages sont ouverts à partir de 5 participants. En cas d'annulation pour « insuffisance d'inscriptions », votre règlement vous sera bien sûr restitué. Merci par avance de votre compréhension.

Règlementation :

1/Le respect du règlement intérieur est impératif.

2/ Pour pratiquer l'équitation en toute sécurité, passer des examens fédéraux (Galops) et/ou participer à des épreuves sportives : la Licence Fédérale est obligatoire, ainsi qu'un certificat médical de non contre-indication à la pratique des sports équestres y compris en compétition (Validé depuis moins de 3 mois).

3/ Le port du Casque est obligatoire (NF 1384).

4/ AUTORISATION SUR LA LIBRE UTILISATION DE L'IMAGE D'UNE PERSONNE :

« J'autorise les Ecuries Dada Cool à me photographier et filmer ou à filmer ou photographier mon enfant dans le cadre des activités équestres et j'autorise la publication de l'image sur laquelle il apparait / j'apparais ; ceci, sur différents supports (écrit, électronique, audio-visuel) et sans limitation de durée ni aucune compensation de la part de centre équestre. »

Je soussigné(e),(responsable légal du cavalier, ou personne majeure pour les cavaliers adultes), déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et m'engage à les réactualiser si nécessaire.

Fait à :

Le :

« Je déclare avoir pris connaissance, auprès des Ecuries Dada Cool, des conditions de déroulement des stages, promenades et randonnées, ainsi que des conditions d'inscription précisées sur la présente fiche »

Signature du responsable légal ou de la personne majeure obligatoire :